



BULLETIN D'ADHÉSION COMMUNE DE LA ZONE D'ENGAGEMENT 2019

Nom de la commune :

Prénom et nom du maire :

Déclare adhérer à la Mission Coteaux, Maisons et Caves de Champagne - Patrimoine mondial

Le montant de la cotisation est de cinquante centimes par habitant (0,50 €/habitant)

Nombre d'habitants dans la commune :

Cotisation à payer (nombre d'habitants X 0,50. €) : euros

Courriel:

Cette cotisation concerne toute la période comprise entre le 1^{er} janvier 2019 et le 31 décembre 2019.

Fait à, le

Signature